Le peuple valdôtain

1 • **L'Union Valdôtaine,** Mouvement politique qui se rattache aux principes du Fédéralisme global, a comme finalité d'assurer l'épanouissement du caractère ethnique et linguistique du peuple valdôtain ; d'en servir les intérêts culturels, politiques, sociaux et économiques ; de favoriser la coopération entre les communautés ethniques. **1 • L'Union Valdôtaine** s'engage à réaliser la souveraineté politique du Val d'Aoste par les voies démocratiques afin de seconder l'aspiration du peuple à l'autogouvernement dans le cadre d'une Europe unie des Peuples.

6 MARS 2008 • 0,40 euros • Poste Italiane S.p.A. - Spedizione in A.P. D.L. 353/2003 (conv. in L. 27/02/2004 n° 46) art. 1 comma 1 DCB - AOSTE • LV année • N. 18019

EDITORIAL

Vers les élections politiques

Claudio Brédy

Dans la soirée du mardi 4 mars dernier, le Conseil Fédéral a désigné les deux candidats de l'Union Valdôtaine aux élections politiques des 13 et 14 avril prochains à savoir MM. Antonio Fosson et Ego Perron. Les deux candidatures unionistes seront l'expression de toute la coalition autonomiste (Union Valdôtaine, Stella Alpina et Fédération Autonomiste).
Cette décision a été prise, après une série de rencontres auprès de notre Commission politique avec les représentants des deux autres mouvements, et a été ensuite soumise au Comité fédéral qui, à son tour, l'a proposée au Conseil fédéral avec le nom des deux candidats.
Il faut tout de suite dire que l'Union Valdôtaine avait donné sa pleine disponibilité à accepter, à côté d'un candidat unioniste au Sénat, un candidat à la Chambre exprimé par une des forces autonomistes alliées.
Et cela dans l'optique de respecter, de réaffirmer et de renforcer la coalition. Le choix de se présenter au rendez-vous électoral avec deux candidatures unionistes est le fruit d'une analyse partagée qui a été fortement soutenue par nos alliés, qui ont estimé prioritaire et plus convenable pour la coalition d'exprimer des candidatures fortes et capables d'attirer le consensus d'une large partie des Valdôtains,

SUITE PAGE 8

Samedi 8 mars : présentation officielle des candidats

Antonio Fosson et Ego Perron pour le Parlement italien

LE CALENDRIER DES COMICES

SAMEDI 15 MARS, 20h30
Comice d'Ouverture à Pont-Saint-Martin, Auditorium

DIMANCHE 16 MARS
à *20h30*
dans les communes de:
- Courmayeur, Auditorium
- Issime, Salle Musik Hauss
- Allein, Salle de la Bibliothèque
- Antey-Saint-André, Salle de la Bibliothèque.

LUNDI 17 MARS
à *20h30*
dans les communes de:
- Brusson, Salle des Ecoles
- Arvier, Salle du Conseil
- Brissogne, Salle du Conseil
- Hône, Trattoria Antichi sapori, Ex Cooperativa.

Le Conseil Fédéral de l'Union Valdôtaine, réuni à Quart le 4 mars

AYANT ENTENDU le rapport du Président sur l'évolution et la conclusion des pourparlers avec Stella Alpina et Fédération Autonomiste pour ce qui est des prochains rendez-vous électoraux ;
PREND ACTE du contenu du document souscrit par les Commissions politiques des susdites forces ;
APPROUVE les conclusions rejointes ;
MANIFESTE sa plus vive appréciation pour les candidatures institutionnelles d'**Antonio Fosson** au Sénat de la République et d'**Ego Perron** à la Chambre des Députés qui ont été proposées par l'alliance, en les remerciant pour le travail accompli au Conseil de la Vallée et pour leur disponibilité dans un moment important pour la politique valdôtaine ;
INVITE tous les adhérents à les soutenir les 13 et 14 avril prochains pour obtenir le succès nécessaire afin de poursuivre la réalisation du projet politique visant à rendre la Vallée d'Aoste toujours plus libre et autonome ;
RAPPELLE que samedi prochain, 8 mars 2008, se tiendra à Courmayeur le Congrès du Mouvement, convoqué pour aborder les thèmes programmatiques et pour présenter officiellement les candidats au Parlement Italien.

Le dimanche 24 février dernier

Allocution du président Caveri lors des célébrations des anniversaires du Statut spécial et de l'Autonomie

« Je pense que l'image que Diego Empereur a utilisée comme métaphore des collectivités locales de la Vallée d'Aoste est très efficace : c'est l'image d'une chorale. Nous pourrions même utiliser l'image d'une main, où chaque doigt a ses caractéristiques mais la main fonctionne justement parce qu'il y a ces différences.
Il me paraît donc que notre système démocratique – qui est, je le rappelle à chaque fois, un système démocratique de proximité – fonctionne en partant de la plus petite de nos Communes jusqu'à la Région, en tant qu'expression chorale de notre communauté valdôtaine.
Et d'ailleurs le peuple valdôtain n'est que le résultat de notre histoire. Là, il y a deux phénomènes qui sont en parallèle. D'un côté, chacun de nous, depuis sa naissance, porte un patrimoine génétique, l'ADN, comme on dit en français. C'est-à dire une série d'héritages de ceux qui nous ont précédés. Mais, d'autre part, tout le long de notre vie, à partir de notre enfance, nous avons un patrimoine culturel qui nous entoure. Donc les expériences culturelles sont celles qui, avec l'ADN dès notre naissance, nous permettent d'avoir un énorme patrimoine transmis par la communauté à laquelle nous appartenons.
Lorsque nous entendons des accusations de xénophobie, de racisme vis-à-vis de la communauté valdôtaine – et parfois il y a quelqu'un qui les lance –, il faut dire que notre peuple est un métissage. C'est-à-dire qu'il n'y a pas eu seulement un croisement de nos ar-

SUITES PAGES 5 ET 8

CONGRÈS THÉMATIQUE

« La Vallée d'Aoste que nous voulons. Priorités pour un programme partagé »

SAMEDI 8 MARS 2008
COURMAYEUR - FORUM SPORT CENTER

programme :

14h30 – Ouverture des travaux
– Salutations du Maire de Courmayeur
– Salutations du Président de la Section de Courmayeur
– Rapport du Président de l'U.V.
– Rapport du Président du Gouvernement Régional
– Rapport du Conseil Régional
18h – Conclusions
18h30 – Présentation des candidats aux élections politiques (Participation des représentants des Mouvements de la Fédération Autonomiste et de la Stella Alpina)
20h – Dîner social (Buffet)
21h – Soirée Dansante

Le Congrès sera ouvert
à la participation de tous les adhérents au Mouvement

Aperçu des décisions du Gouvernement régional : séance du vendredi 29 février 2008

PRÉSIDENCE DE LA RÉGION
La Région a décidé de soutenir une action en justice contre le recours n° 15/2008, déposé devant le TAR de la Vallée d'Aoste par Mme Sabina Brazzale et d'autres requérants en vue d'obtenir la suspension et l'annulation de l'arrêté de l'Assesseur au Tourisme, aux Sports, au Commerce et aux Transports n° 107/2007 portant rejet de la demande d'ouverture de l'école de ski « Gal sport » au titre de la saison 2007/2008; à cet effet, l'Exécutif a approuvé la désignation de Me Francesco Saverio Marini, avocat au barreau de Rome.
Le Gouvernement a approuvé le procès verbal de concertation du 5 février 2008 portant sur la modification de l'horaire d'ouverture des postes forestiers.
ACTIVITÉS PRODUCTIVES ET POLITIQUES DU TRAVAIL
L'Exécutif a décidé de soumettre au Conseil régional un projet de loi portant dispositions pour le transfert de personnel régional à la Chambre valdôtaine des entreprises et des activités libérales - Camera valdostana delle imprese e delle professioni, ainsi qu'abrogation de diverses dispositions. Une enveloppe de 4.500.000 euros a été débloquée au titre de la fiche d'opération relative à la réalisation – dans le cadre du programme opérationnel FEDER compétitivité régionale 2007/2013 – des travaux de réorganisation et de reconversion économique de l'Espace Aoste et du site de l'ancienne usine Ilssa Viola de Pont-Saint-Martin, ainsi qu'au virement de fonds à la société Vallée d'Aoste Structure Srl et à la passation d'une convention complémentaire.
BUDGET, FINANCES, PROGRAMMATION ET PARTICIPATIONS RÉGIONALES
Le Gouvernement a décidé de soumettre au Conseil régional deux projets de loi portant l'un, approbation du compte général de la Région pour l'exercice budgétaire 2007 et l'autre, rajustement du budget prévisionnel 2008, ainsi que modification de mesures législatives et rectification du budget prévisionnel 2008 et budget pluriannuel 2008/2010.
AGRICULTURE ET RESSOURCES NATURELLES
Les critères de programmation territoriale pour la localisation, la réalisation et la gestion des parcs animaliers ont été définis.
ÉDUCATION ET CULTURE
L'Exécutif a donné son feu vert à l'organisation, avec la collaboration de la Federachon valdotena di teatro populero, de la 29ème édition du Printemps théâtral. La participation du Service des expositions à l'édition 2008 du Salon du livre de Paris, qui aura lieu du 14 au 19 mars 2008, a été approuvée. Les modalités de préparation de la dixième Semaine de la culture, qui se tiendra du 25 au 31 mars prochain, ont ensuite été définies.
SANTÉ, BIEN-ÊTRE ET POLITIQUES SOCIALES
Le plan régional intégré de contrôle de la sécurité alimentaire 2008-2010 a été adopté. L'Exécutif a fixé les critères de priorité qui seront suivis, à partir de 2008, pour la définition des aides relatives aux travaux publics destinés à l'assistance des personnes âgées, infirmes et handicapées.
TERRITOIRE, ENVIRONNEMENT ET OUVRAGES PUBLICS
Le Gouvernement a rendu un avis positif, sous condition, quant à la compatibilité avec l'environnement du projet de construction d'un bâtiment dans la zone industrielle de la commune de Saint-Marcel, déposé par la société Agri-Tecnica Valdostana de Fénis. Il a ensuite approuvé, au titre de 2008, l'analyse des coûts unitaires et les mesures unitaires relatives à la construction de toits en lauzes. L'Exécutif a entériné la proposition d'accord entre la Région et la Commune de La Salle, ainsi que l'ébauche de l'acte qui sera signé dans ce cadre pour la réalisation d'un giratoire provisoire au croisement de la route régionale n° 27 de La Salle et de la route nationale n° 26 de la Vallée d'Aoste dans ladite commune.
TOURISME, SPORTS, COMMERCE ET TRANSPORTS
Le Gouvernement a octroyé une aide de 105.000 euros à l'Association valdôtaine des moniteurs de ski au titre des dépenses prévues pour la signature du contrat collectif d'assurance 2008 destiné à couvrir les membres de ladite association.
L'Exécutif a ensuite approuvé le classement parmi les ouvrages d'intérêt régional, des travaux de rénovation de la pelouse du terrain de football situé dans le complexe sportif de Moulin, à Roisan, et des opérations de développement du polygone de tir et des infrastructures de la piste de ski de fond de Lexert, dans la commune de Bionaz.

Italie : un avenir fédéraliste ?

Joseph Rivolin

La dimension étatique est aujourd'hui dépassée à la fois par le bas – au moyen de la décentralisation et de la coopération transfrontalière – et par le haut – par les organisations internationales, la globalisation culturelle et économique, la mobilité intercontinentale de la main-d'œuvre, et les problématiques énergétiques et environnementales, qui sont essentiellement transnationales. Nous devons donc nous préparer à un avenir qui sera fortement connotée par des questions auxquels le fédéralisme seul est à même de donner des réponses fortes. La traduction de ces exigences supranationales en termes institutionnels est cependant encore éloignée et nous pouvons le constater sur l'échiquier politique italien, où les réformes constitutionnelles prétendument fédéralistes, introduites dans ces dernières années, montrent toutes leurs faiblesses. Issu d'un Risorgimento nationaliste et du modèle centralisateur français, l'Etat italien a des difficultés à récupérer son identité réelle et plurielle, qu'exprimaient les Communes médiévales et les petits Etats régionaux de la Renaissance et qui aurait pu trouver son épanouissement dans une fédération italienne, telle que la souhaitait l'abbé Joseph Trèves lorsqu'il écrivait : « Daigne le Seigneur, aider et bénir les bons afin que reprenant l'idée si juste de leurs pères vénérés, ils parviennent à donner à toute cette Mosaïque de peuples divers et de races différentes, ce Régime – type Suisse – de République fédérative, soit des Etats confédérés d'Italie qui est l'unique qui soit juste et résolve les multiples problèmes insolubles par ailleurs qui, depuis cette Unité brutale, divisent, épuisent, ruinent notre chère Patrie. »

La « Lega Nord » a relancé, dans sa campagne électorale, les thèmes du fédéralisme, en souhaitant la création de trois « macro-régions » italiennes : le Nord, le Centre et le Midi. Il s'agit cependant d'un découpage n'ayant pas grand-chose à voir ni avec l'histoire, ni avec une prise en compte des instances démocratiques qui doivent demeurer à la base de toute démarche fédéraliste réelle. La République fédérale d'Italie devrait, selon Emile Chanoux, traduire en termes institutionnels la libre expression de la volonté populaire : « In una federazione italiana – écrivait-il dans *Federalismo e autonomie* – spetterà alle popolazioni singole la costituzione delle regioni o cantoni federati. Dovrà essere una loro manifestazione di volontà a costituire i nuovi organismi politici dello stato federale (…). Dalla volontà del popolo sorgeranno, quindi i nuovi cantoni », où les populations alpines doivent voir pleinement reconnu leur droit à l'autonomie: «I piccoli popoli delle Alpi – écrivait encore Chanoux – pretendono di non essere schiacciati dal numero, anche nell'amministrazione generale dello stato e di essere in grado di manifestare la loro volontà, come popoli organizzati, in seno alle assemblee maggiori nazionali».
Le petit nombre ne doit pas être un obstacle à l'exercice des droits des peuples ; car, comme le soulignait le chanoine Joseph Bréan, « c'est surtout dans les petits pays, tels que la Vallée d'Aoste, que chaque individu trouve un milieu favorable au plein épanouissement de sa personnalité et à son meilleur rendement social » : ce qui est parfaitement conforme à la conception globale de la personne humaine telle que le fédéralisme la conçoit.

60ème Anniversaire du Comité des Traditions Valdôtaines

Le Comité des Traditions Valdôtaines
vous invite chaleureusement à participer au

Dîner de la mi-Carême

pour fêter tous ensemble cet événement qui marque une date importante dans l'histoire de notre association.

Le dîner se tiendra à Aymavilles
au restaurant «Rendez-vous»
le dimanche 9 mars 2008

VERRÈS: LES SOUSCRIPTIONS SONT OUVERTES

L'Union Valdôtaine, avec la section de Verrès et les sections voisines

a décidé d'acheter son siège de Verrès

Les inscrits et les sympathisants peuvent contribuer
avec une souscription libre auprès de la section,
du siège de Pont-Saint-Martin (tél.: 0125 1969000 - 320 6649160;
e-mail: union.basval@fastwebnet.it) et du siège central

Voici la liste des souscripteurs:
Piero PROLA: 500,00 euros; Silvio PERRUCHON: 500,00 euros; Elio JANIN: 500,00 euros; Luigi MELLO SARTOR: 500,00 euros; Susy VALLINO: 225,00 euros, Silvio BEE: 600,00 euros; Marco FEY: 500,00 euros; Guido CESAL: 1.000,00 euros, Lino DHERIN: 500,00 euros; Teresa CHARLES: 1000,00 euros; Luigino DORIGO: 100,00 euros; le notaire, Maître Giovanni FAVRE a rédigé, sans frais, l'acte notarié; Piera SQUINOBAL: 250 euros; R.E.: 500 euros; Gualtiero NICCO: 250 euros; René PRADUROUX: 500 euros; N.N.: 250 euros; Robert VUILLERMIN: 100 euros.

Avis aux destinataires

Conformément aux dispositions de la loi n° 196 du 30 juin 2003, nous vous informons que les coordonnées de ceux qui reçoivent chez eux le « Le Peuple Valdôtain » apparaissent dans la liste des adresses de l'Union Valdôtaine. Le titulaire du traitement est le Mouvement politique Union Valdôtaine, 29, av. des Maquisards - 11100 Aoste. Nous vous informons également qu'aux termes de l'article 7 dudit décret il vous est possible de demander à tout moment la modification, la mise à jour ou l'effacement des données vous concernant, en écrivant simplement à **Union Valdôtaine - 29, Av. des Maquisards - 11100 Aoste.**

Le peuple valdôtain

Hebdomadaire de l'U.V. et du groupe de l'U.V. au Conseil régional

Editeur
« Nouvelle Editrice Le Peuple » S.r.l.
27, 29 Av. des Maquisards
Aoste - Tél. 0165.235191
Fax 0165.364289
redaction@lepeuplevaldotain.com

Directeur responsable
Massimiliano RICCIO

Directeur adjoint
Lucien CAVERI

Coordination politique
Guido CESAL

La page 4 est coordonnée par le Groupe U.V. du Conseil de la Vallée

Enr. trib. d'Aoste n. 2 du 24-5-1954

Imprimerie « Arti Grafiche DUC »
16, Grand-Chemin Saint-Christophe
Tél. 0165.23 68 88 Fax 0165.36 0014
CCP 11739117
IMPRIMÉ SUR PAPIER RECYCLÉ

PUBLICITÉ s'adresser à
MUSUMECI SPA
97, loc. Amérique
11020 Quart
Tél. 0165.76.12.06 - Fax 0165.76.11.12

ABONNEMENTS:
€ 25 Italie – € 30 Etranger

TARIFFE INSERZIONE TARIFFE A MODULO

CLIENTI LOCALI
• Commerciali : € 21,00 al modulo
• Occasionali : € 2 6,00 al modulo
• Finanziari, legali : € 31,00 al modulo

CLIENTI NAZIONALI
• Commerciali : € 26,00 al modulo
• Occasionali : € 36,00 al modulo
• Finanziari, legali : € 41,00 al modulo

SCONTI PER INSERZIONI CONTINUATIVE

Questo periodico è iscritto all'Unione Stampa Periodica Italiana

Simone de Beauvoir, pionnière du féminisme moderne

Esther Salvato

Il y a un siècle, naissait à Paris Simone de Beauvoir, *cette «jeune fille rangée» qui porta pourtant haut et loin la cause des femmes*. Ainsi l'évoque Christine Albanel, ministre française de la Culture et de la Communication, dans l'avant-propos de la brochure consacrée aux Célébrations nationales 2008, parmi lesquelles figure justement cet anniversaire.
Pionnière, avide de savoir et de philosophie dans un temps encore réticent à l'activité intellectuelle des filles, Simone de Beauvoir prépara la voie au féminisme avec l'écriture du «Deuxième Sexe» en 1949 et avec sa confrontation avec les jeunes militantes du mouvement de libération des femmes des années 1970.
Disciple et compagne de Jean-Paul Sartre, elle incarna avec lui le couple intellectuel et engagé, libertaire et uni, menant une recherche existentielle dans la complicité et l'intimité.
Simone de Beauvoir rencontre Sartre au bout de brillantes études, en préparant l'agrégation de philosophie à laquelle tous deux sont reçus en 1929.
Frappée d'admiration pour l'intelligence de Sartre, elle en subit l'ascendant et devient sa compagne; leur union va être cimentée par une commune révolte contre leur milieu d'origine.
Tout en professant à Marseille, à Rouen, puis à Paris (jusqu'en 1943) avec une grande liberté d'allure, Simone de Beauvoir aspire depuis longtemps à affirmer pleinement sa personnalité par la création littéraire.
Elle entame ainsi une carrière d'écrivain avec trois romans: «L'Invitée» (1943), «Le Sang des Autres» (1944) et «Tous les Hommes sont mortels» (1947).
Mais c'est en 1954 que le prix Goncourt attribué aux «Mandarins» attire sur son œuvre l'attention du grand public.
Parallèlement, elle traite des thèmes existentialistes au théâtre («Les Bouches inutiles») et dans des essais philosophiques. Ensuite elle analyse la condition de la femme dans une vaste étude, le «Deuxième Sexe», inaugurant la littérature féminine engagée.
Ce livre fondateur du féminisme moderne est centré sur la célèbre formule: «on ne naît pas femme, on le devient»: selon l'auteur, l'«éternel féminin», soit les traits distinctifs du «genre» féminin ne seraient pas dus à des différences originelles, mais à un long asservissement et à une construction culturelle; cette thèse méconnaît pourtant l'instinct maternel.
Simone de Beauvoir consacre encore deux essais engagés à l'Amérique et à la Chine (1957), puis elle publie ses Mémoires («Mémoires d'une jeune fille rangée» en 1958, et «La Force de l'Age» en 1960). Elle a peut-être trouvé là le mode d'expression qui lui convient le mieux; d'ailleurs, «Les Mandarins» étaient déjà des Mémoires transposés concernant entre autres les rapports entre Sartre et Camus au lendemain de la Libération.
Car l'auteur montrait en général peu d'invention dans ses romans; mais goûtant avidement la vie et riche d'expériences de toutes sortes, c'est lorsqu'elle nous parle d'elle-même et de son entourage que Simone de Beauvoir nous captive le plus.
Plusieurs ouvrages critiques rendent hommage en France à son personnage, à la fois politique et littéraire.
Son œuvre est éditée par les Editions Gallimard et de nombreux titres sont accessibles dans les collections «de poche», sans oublier le site de la Simone de Beauvoir Society: http://simonedebeauvoir.free.fr.

Un ouvrage pour relancer le patois, réalisé par l'Assessorat de la culture

Le «Dichonnéro di petsou Patoésan»

L'Assesseur à l'éducation et à la culture, Laurent Viérin, a présenté, ce jeudi 28 février à la Maison de Mosse, à Avise, le «Dichonnéro di petsou Patoésan», en la présence de son auteur Raymond Vautherin, réalisé et édité par l'Assessorat régional à l'Education et à la Culture afin de le distribuer à tous les élèves et instituteurs valdôtains des écoles de base du territoire.
L'Assesseur a également rendu visite aux écoles maternelles et élémentaires d'Avise afin de rencontrer les enseignants et les élèves et leur présenter, en avant-première, le «Dichonnéro».
«*Le Dichonnéro di petsou Patoésan* – a déclaré l'Assesseur – *est un nouvel outil didactique qui s'adresse aux jeunes et qui contribue au projet de longue haleine de la diffusion du Patois dans les écoles. La richesse linguistique de l'école valdôtaine est un élément à sauvegarder et, en même temps, à développer notre "langue du cœur" est l'instrument le plus efficace pour interpréter correctement la civilisation valdôtaine, le territoire de notre Vallée et les événements qui ont marqué son histoire à travers les différentes périodes et dans les différents domaines*».
«*Le Patois n'est pas un dialecte* – a souligné l'assesseur Viérin – *mais une langue à tous les effets. Si le Patois est en Vallée d'Aoste encore bien vivant, contrairement à ce qui se passe dans d'autres régions alpines voisines où cet idiome a malheureusement presque disparu, c'est surtout grâce à la lutte, à leur fier attachement, à leurs racines et à leurs traditions que les Valdôtains ont menée au fil du temps et continuent de mener aujourd'hui*».
«*Enfin,* – a conclu Viérin – *malgré les nombreuses attaques et les difficultés, le patois s'est développé à travers différentes formes d'expression, telles que la poésie, la littérature, mais aussi et surtout grâce à la musique et au théâtre populaire. Aujourd'hui, il est de notre devoir de promouvoir notre langue et tout ce qu'elle véhicule à l'école aussi pour la transmettre aux nouvelles générations qui préparent l'avenir en s'ouvrant à l'Europe tout en étant bien conscients de leurs racines*».

Théâtre de la Ville, lundi 10 mars prochain

«Vergine Madre» d'après la «Divine Comédie» de Dante Alighieri

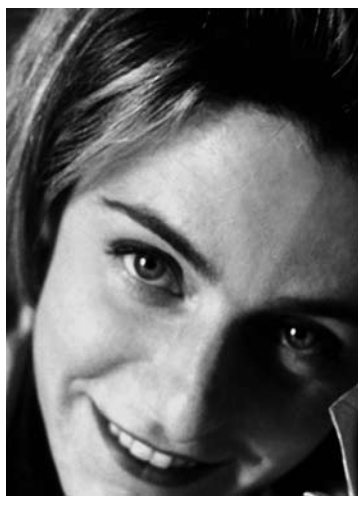

Ce spectacle intitulé «Vergine Madre» est proposé par la compagnie théâtrale *Envers Teatro,* en collaboration avec l'Assessorat de la Culture de la mairie d'Aoste. En 2007, il reçoit le prix Persefone de la dramaturgie.
Ce projet ambitieux est le fruit du travail de Lucilla Giagnoni et, est interprété par Lucilla Giagnoni, elle-même, sur une musique originale de Paolo Pizzimenti et une mise en scène et un jeu de lumières de Lucio Diana et Massimo Violato.
Marta Pastorino a collaboré à la réalisation du texte. Le spectacle présente les six chants les plus célèbres, les commentaires et les histoires d'une âme à la recherche du salut, tirés de la «Divine Comédie» de Dante.
Six étapes d'un pèlerinage au milieu du chemin de la vie, la nôtre, à savoir: le Voyage (le premier chant de l'enfer), la Femme (Francesca il V), l'Homme (Ulysse, il XXVI), le Père (Ugolino il XXXIII), la petite fille (Piccardia il II du Paradis), la Mère (Vergine madre il XXXIII du Paradis). La pièce représente la Comédie Humaine de Dante, une route qui est parsemée de figures «parentales»: ce qui se compose, comme par hasard, est le dessein d'une famille. Les chants ne sont pas expliqués, mais sont des mots enchanteurs, ceux de la «Divine Comédie», mots thaumaturgiques, rituels. De la lecture des chants naissent des histoires.
Le côté obscur d'Ulysse, l'aspect merveilleux et terrible du père, la pureté des enfants, la luxure de toutes les femmes, la grandeur de la mère… un parcours riche, surprenant et, surtout, réconfortant, comme la prière. Peut-être qu'il ne nous reste plus qu'à prier.

Inaugurée à l'Hôtel des Etats

Exposition «Etto e la tribù dei Visilunghi» d'Ernesto Margueret

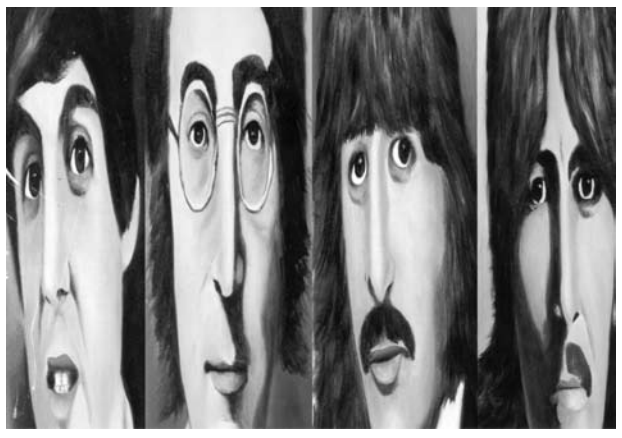

L'exposition d'Etto Margueret intitulée «Etto e la tribù des Visilunghi» présentée dans la salle d'exposition de l'Hôtel des Etats, place Chanoux, a été inaugurée, le 28 février dernier, par l'assesseur de l'Education et de la Culture Laurent Viérin dans le cadre de la saison consacrée aux Beatles, proposant plusieurs manifestations culturelles liées à l'exposition «Arrivano i Beatles. Storie di une generazione ». John Lennon, Paul McCartney, Georges Harrison et Ringo Starr sont les protagonistes de cette galerie, à côté d'autres personnages du monde de la musique, de la culture, de la politique, qui nous offrent une image des célébrités des années soixante.
Le portrait d'une personne ne se limite pas à en reproduire les traits avec fidélité car l'aspect des protagonistes d'évènements mémorables n'est pas un frein pour l'artiste qui veut les célébrer. C'est le cas d'Ernesto Margueret, nom d'artiste «Etto», qui essaye de caractériser les sujets de ses toiles, mais en en restituant l'aspect célèbre et public, en sa qualité de peintre qui s'exprime, étudie et dialogue, et non pas comme un photographe conditionné par l'objectif.
La déformation des images, l'allongement, est son moteur expressif, une technique indispensable à la mise au point de l'enquête psychologique. Dans cette exposition, Etto nous offre un petit chapitre de l'histoire illustrée à travers sa «tribù dei Visilunghi». Le peintre nous parle des années 60, et plus particulièrement des Beatles à savoir les quatre musiciens qui dominèrent la scène de la musique pop jusqu'en 1970 et qui influencèrent également l'art pop moderne et les goûts vestimentaires de toute une génération. Les Beatles sont représentés tous ensemble mais également de manière séparée, ou bien en couple, ou encore dans le cas de John Lennon en compagnie de son épouse Yoko Ono. Le peintre n'oublie pas Adriano Celentano, le «molleggiato» et réserve un hommage aux Rolling Stone, concurrent par excellence des Beatles, célèbre groupe rock, provocateur et agressif.
«*Ceux qui ont aimé ces personnages* – souligne l'assesseur Laurent Viérin – *en s'appropriant les styles musicaux, la teneur des textes, le comportement, les retrouvent enfin unis dans un concert imaginaire, dirigé non pas avec la baguette d'un chef d'orchestre, mais avec le pinceau investigateur, jamais irrespectueux, d'Ernesto Margueret*».
Ernesto Margueret est né, à Saint-Rhémy-en-Bosses, le 31 juillet 1929. En 1947, émigré à Paris à la recherche d'un travail, il se promène, pendant son temps libre, à Montmartre, Montparnasse, la place du Tertre et observe les peintres à l'œuvre «en plein air»; la veine artistique est née justement dans la capitale française en essayant de comprendre les secrets et les techniques de ces artistes. L'exposition est accompagnée d'un catalogue bilingue, français et italien, contenant les reproductions des œuvres exposées.

Les séances du Conseil peuvent être suivies en directe ou enregistrées sur le site http://www.consiglio.regione.vda.it/banche_dati/video_on_demand_f.asp?tipo=1&pagina=1

Résolution : Parc national du Grand-Paradis

Au cours de son avant-dernière séance, le Conseil de la Vallée a approuvé une résolution sur le Parc national du Grand-Paradis qui a été approuvée par 24 voix favorables, 3 contraires (Arcobaleno Vallée d'Aoste) et 4 abstentions (La Casa delle Libertà). Voici le texte approuvé par l'Assemblée :

Le Conseil de la Vallée

Engage le Gouvernement régional

1. à débuter la négociation et l'approbation d'une disposition d'application ex article 48 bis du Statut spécial de la Vallée d'Aoste, qui tienne compte des pouvoirs et des compétences de notre Région, en comprenant aussi l'exclusion du territoire valdôtain du Parc du Grand-Paradis par l'application de l'article 12, alinéa 7 et de l'article 13 de la loi n°394 du 6 décembre 1991 et en prévoyant que dans ledit territoire le « nulla osta » dont à l'article 13 soit substitué par l'obligation - pour la Commune compétente en matière d'attribution de documents d'habilitation à l'exécution de bâtiments - de communication à l'Organisme Parc qui, dans les trente jours suivants, pourra se prononcer différamment ou pas sur le respect du plan du Parc ;
2. dans les délais de l'approbation de la norme rappelée au point 1, à œuvrer afin que dans le Règlement du Parc, pour des interventions déterminées, installations et ouvrages dans le fond de la Vallée habité par la Valsavarenche, soit prévue la possibilité de présenter, à la place de la requête de « nulla osta », la déclaration de début d'activité avec mécanisme de silence-autorisation et de négocier avec la Direction du Parc - dans le cadre aussi de l'Accord de Programme-cadre relativement au point 5 - l'effective et complète délégation au siège administratif d'Aoste de toutes les fonctions d'autorisation concernant les œuvres situées sur le territoire valdôtain ;
3. à proposer à l'approbation du Conseil l'interprétation authentique de l'article 38 de la disposition d'application du Plan territorial du paysage, approuvé par la loi régionale n°13 du 10 avril 1998 dont il résulte que l'interdiction d'une nouvelle construction aux termes du déjà cité article s'applique seulement aux parcelles limitées de territoire du Parc, déterminées dans les cartographies du PTP comme « sites d'intérêt naturaliste spécifique » et non pas à l'entier territoire du même Parc ;
4. à œuvrer afin que soit approuvé, dans les plus brefs délais possibles, le décret ministériel d'approbation des modifications des frontières du Parc dans les territoires d'Aymavilles, Cogne, Introd et Champorcher, établies par l'Organisme Parc et par les administrations locales suite aux négociations qui ont débutées au sein de la Communauté du Parc ;
5. à promouvoir la souscription de l'Accord de Programme-cadre (APQ) pour le développement socioéconomique des territoires intéressés par le Parc, entre la Région Vallée d'Aoste, la Région Piémont, Ministère de l'environnement et de la protection du territoire et de la mer, l'Organisme Parc lequel :
   - vérifie les hypothèses d'intervention, définit les coûts et les spécifications ponctuelles des projets s'y rapportant et explicite les engagements financiers des souscripteurs ;
   - est dirigé par une Table de coordination interinstitutionnelle et de partenariat spécialement instaurée pour l'occasion, qui associe les communautés locales valdôtaines, la Région Piémont et le Parc de la Vanoise et qui devienne ainsi le siège pour la définition des interventions spécifiques à intégrer dans l'Accord Programme-cadre, en prévoyant un rôle central de coordination pour la Fondation Grand-Paradis en ce qui concerne le versant valdôtain ;
   - prévoit explicitement l'engagement de l'Organisme Parc à installer au siège administratif d'Aoste et dans les sièges opérationnels toutes les fonctions de gestion de l'Organisme, de manière à leur permettre d'œuvrer en étant plus proche des territoires des deux versants, en maintenant dans le même temps au siège légal de Turin uniquement les fonctions restantes liées à des activités qui, aujourd'hui, ne peuvent plus à court terme se trouver dans les sièges territoriaux ;
6. à œuvrer afin que la contribution de l'Organisme Parc, en qualité de membre de la Fondation Grand Paradis, soit toujours plus incisive ;
7. à établir toutes les actions utiles et nécessaires d'entente pour le futur du Parc avec la Région Piémont.

NOS LECTEURS RÉAGISSENT...

Chères lectrices, chers lecteurs,
Chaque semaine, vous lisez sur cette page un compte rendu de l'activité du Groupe Union Valdôtaine au sein du Conseil de la Vallée.
Notre principale préoccupation est de vous informer de manière claire et précise du travail que nous, Conseillers de l'Union Valdôtaine, faisons chaque jour avec passion et sérieux. C'est pourquoi nous vous invitons à nous écrire afin de nous faire part de vos réactions: demande de précisions concernant un projet de loi, une motion, une résolution ou concernant l'activité des Commissions; manifestation de votre satisfaction ou de votre perplexité quant à un thème abordé lors d'une séance du Conseil de la Vallée. N'hésitez donc pas à nous écrire et nous vous répondrons (**dans la rubrique «Nos lecteurs réagissent…»**), autant que faire se peut, dans les plus brefs délais.

Adressez votre courrier à l'adresse suivante:
Nouvelle Editrice Le Peuple- Rubrique «Nos lecteurs réagissent…»
16, Localité Grand Chemin - 11020 Saint-Christophe
ou par fax au 0165-261469

L'activité des Commissions

Mardi 4 mars 2008 – III[ème] Commission permanente *Aménagement du Territoire* et IV[ème] Commission permanente *Essor économique*

motion *« Engagement à réaliser un projet de loi sur les bâtiments durables »* approuvée par le Conseil de la Vallée au cours de la séance du 17 mai 2007 : **audition** de Marco Savoye, Président d'Energaia concernant l'établissement d'une proposition de loi régionale en matière de rendement énergétique dans le bâtiment.

Mardi 4 mars 2008 – IV[ème] Commission permanente *Essor économique*

proposition de loi n°199 *« Dispositions pour la diffusion du commerce équitable »*. Rapporteur : le Conseiller Sandro Bortot.

Lundi 3 mars 2008 – I[ère] Commission permanente *Institutions et Autonomie* et II[ème] Commission permanente *Affaires générales*

projet de loi n°177 *« Dispositions en matière d'organes d'administration des sociétés dont la Région, les collectivités locales et les organismes publics fonctionnels ont des parts »*. Rapporteur : les Conseillers Robert Vicquéry et Gabriele Maquignaz ;

Lundi 3 mars 2008 – II[ème] Commission permanente *Affaires générales*

projet de loi n°193 *« Dispositions pour la valorisation des sites miniers abandonnés »*. Rapporteur : la Conseillère Teresa Charles. Compatibilité financière.
proposition concernant *« Approbation de la réglementation du Pacte de stabilité des collectivités locales de la Région - Année 2008 »* ;
proposition concernant *« Pacte de stabilité pour les collectivités locales de la Région : détermination des actions à partir de l'année 2008 ayant pour but de favoriser le respect des objectifs du pacte ; publication des résultats du monitorage 2006 »*.

Vendredi 29 février 2008 – III[ème] Commission permanente *Aménagement du Territoire* et IV[ème] Commission permanente *Essor économique*

motion *« Engagement à réaliser un projet de loi sur les bâtiments durables »* approuvée par le Conseil de la Vallée au cours de la séance du 17 mai 2007 : audition de Marco Savoye, Président d'Energaia concernant l'établissement d'une proposition de loi régionale en matière de rendement énergétique dans le bâtiment.

Vendredi 29 février 2008 – IV[ème] Commission permanente *Essor économique*

proposition de loi n°199 *« Dispositions pour la diffusion du commerce équitable »*. Rapporteur : le Conseiller Sandro Bortot.

Mercredi 27 février 2008 – III[ème] Commission permanente *Aménagement du Territoire*

projet de loi n°207 proposé par le Gouvernement régional en date du 20 février 2008 *« Dispositions urgentes en matière d'agriculture et de développement rural. Modifications des lois régionales n°32 du 12 décembre 2007, n°36 du 16 novembre 1999 et n°7 du 26 avril 2007 »* ;
projet de loi n°205, présenté par le Gouvernement régional en date du 14 février 2008 *« Organisation de la centrale unique pour la gestion des appels de secours »*.

Mercredi 27 février 2008 – V[ème] Commission permanente *Services sociaux*

audition de Monsieur Rubbo, membre du groupe de travail de Finaosta, chargé d'établir une étude de faisabilité de la modernisation de la structure hospitalière en un unique bâtiment, concernant **l'acte administratif** *« Approbation, aux termes de l'article 3, alinéa 5 de la loi régionale n°21 du 17 août 2004, d'un « Programme des travaux d'important intérêt régional » liés aux interventions relativement au « Premier Plan d'interventions (qui comportent la réalisation de travaux) d'important intérêt régional » »*.

SUITE DE LA PAGE 1

Allocution du président Caveri lors des célébrations des anniversaires du Statut spécial et de l'Autonomie

bres généalogiques, de différentes familles, mais dans les siècles, se sont superposées des émigrations qui ont créé un peuple tout à fait spécifique, qui a une culture et surtout des valeurs identitaires qui sont aujourd'hui largement partagées. Nous avons choisi pour cette cérémonie la présentation d'un film documentaire. C'est un film dans lequel il y a l'histoire de la Vallée d'Aoste à partir de 1945. Le metteur en scène a choisi différents moments historiques qui donnent une image globale de l'histoire la plus récente de notre Région. Il suffirait de regarder l'ensemble millénaire de notre histoire pour savoir qu'il y a eu des moments et des épisodes fort importants. Moi je voudrais en rappeler un en particulier, à l'occasion de cette cérémonie. C'était le mois de février 1535. Toujours le mois de février. Il y a eu à l'époque un tournant dans le processus d'affirmation de l'identité politique territoriale valdôtaine car les Etats de Savoie, n'ayant pas survécus au conflit opposant la France au Saint-Empire romain germanique, la Vallée d'Aoste fut obligée de se doter d'institutions politiques, administratives juridiques autonomes et germer sa propre milice. Le Duché d'Aoste devient à l'époque une structure administrative autonome. Pendant plus de vingt ans, jusqu'à la paix de Cateau-Cambrésis, qui allait ressusciter les Etats de Savoie, le Duché d'Aoste fut à tous les effets un Etat indépendant et que seul un lien de fidélité rattachait à celui qui en était le Duc que par le nom, c'est-à-dire Emanuel Philibert. Je pense que ce passage historique a été un passage important, parce que la Vallée d'Aoste fut déclarée territoire neutre. C'est ici que nos ancêtres préservaient la Région des horreurs de la guerre qui touchait l'Europe tout entière.

Il me paraît que nous avons besoin de regarder l'ensemble de notre histoire, en partant des Salasses jusqu'à nos jours, justement pour vérifier ces tournants de l'histoire, tels que justement la naissance en 1948 du Statut d'Autonomie, qui nous permet aujourd'hui d'avoir un espace de liberté. Il faudra de plus en plus le remplir avec notre volonté, avec notre force d'action au quotidien, qui doit être bien sûr une action administrative d'un côte, parce que c'est la caractéristique de la Vallée d'Aoste, mais aussi il faut savoir que chaque action administrative est basée sur une forte volonté d'ordre politique.

E allora vorrei cogliere quest'occasione pubblica – il 60° Anniversario assume in sé un valore estremo dal punto di vista dei rapporti di diverso genere che noi abbiamo al nostro interno con lo Stato e con l'Europa – per tracciarvi brevemente alcune delle problematiche che, a mio avviso, si presenteranno sulla scena nei prossimi anni. Bene facciamo a leggere, anche con l'ausilio di moderne tecnologie come quella filmica, il passato, ma il passato risulterebbe inutile se non fosse in qualche maniera il presupposto per riflettere su temi concreti di fronte ai quali ci troveremo nei prossimi anni.

Si è molto parlato in questi tempi – con l'impressione anche di visioni un po' diverse emerse nel recente dibattito in Consiglio Valle e in occasione della cerimonia voluta da parte del Presidente del Consiglio e da parte mia per fare un punto in qualche maniera solenne nell'aula del Consiglio – sull'esito e sul fondamento della cosiddetta Convenzione che nei mesi scorsi ha lavorato per dare alla Valle d'Aosta un nuovo Statuto di Autonomia.

Io non voglio tornare quest'oggi su questa polemica. Naturalmente appartengo a coloro che ritengono che la Convenzione abbia lavorato efficacemente e che, pur tenendo buono il contenuto del cuore del nostro Statuto di Autonomia, non si può negare che essendo quest'ultimo prevalentemente legato a istituzioni come quelle che c'erano 60 anni fa, oggi la necessità di un cambiamento, portandoci dietro tutto quello di buono che c'era nello Statuto, non è certamente un capriccio ma è una necessità. Il Principio dell'intesa sembra oggi essere, sulla base anche dell'esperienza delle altre Regioni autonome e Province ad autonomia differenziata, il tema più importante di fronte al quale ci troviamo. Le principali modifiche che sono state fatte nel corso degli anni allo Statuto di Autonomia sono il pieno ottenimento della competenza in materia di legge elettorale nel 1989, la competenza esclusiva sull'ordinamento degli Enti locali, la tutela della comunità Walser, la nascita della Commissione paritetica nel 1993, e poi nel 2001 la cosiddetta legge statutaria che in qualche maniera porta nella legislazione ordinaria tutta una serie di temi importanti, quali la legge elettorale, la forma di Governo. Ebbene, queste norme, nel tempo, ci hanno dimostrato come si sia affievolito quel principio che noi ritenevamo essere esistente, basato su un patto istituzionale, un patto politico, che in qualche maniera faceva ritenere che alcune modifiche del nostro Statuto non fossero possibili se non con il principio del consenso da parte del Consiglio Valle. Noi sappiamo, e abbiamo visto, che questo non è avvenuto, con una tentazione crescente del Parlamento italiano verso una temperie politica di critica profonda nei confronti dell'Autonomia speciale. Il fatto stesso che in queste ore, in cui noi festeggiamo 60 anni di brillanti risultati della nostra Autonomia speciale, si finisca per parlare nelle prime pagine dei giornali delle vicende, pur negative di un caso di cronaca legato a pedofilia su internet, fa capire quanto poco ci sia di riconoscimento nei confronti di una pur piccolissima comunità che però per 60 anni ha tenuto positivamente la scena del regionalismo italiano, dal momento in cui il regionalismo era sceso a livelli bassissimi fino alla nascita, negli anni 70, delle Regioni a Statuto ordinario.

Questo principio dell'intesa, con la modifica dell'articolo 116, è dunque un elemento solidamente capitale, assolutamente fondamentale, per consentirci, con serenità, di poter affrontare, come il Consiglio Valle nella prossima legislatura vorrà fare, questo periodo di riforme che in qualche maniera sono necessarie.

Ma, intanto, nell'agenda politica dei rapporti con Roma ci sono dei temi molto importanti. Noi attendiamo da molto tempo la norma di attuazione sull'energia che chiuda, con il pieno riottenimento della materia delle concessioni idroelettriche quella vicenda, che voi vedrete anche nel film di quest'oggi, delle acque. La questione dell'idroelettrico è uno dei temi principali della ricchezza della nostra Valle d'Aosta, e addirittura la sua storia affonda nelle radici della nostra Autonomia. Perché in tema di acque, già in periodo di Medioevo le nostre comunità ebbero un soprassalto di orgoglio rispetto a questa risorsa essenziale che oggi è ancora più importante in epoca di crisi petrolifera.

Un'altra norma di attuazione che abbiamo depositato è quella sulla zona franca, non per svendere l'articolo 14 dello Statuto di Autonomia, che prevedeva una zona franca integrale, ma per andare avanti nel tentativo di trovare delle soluzioni giuridiche che vadano al di là della questione passeggera dei buoni di benzina, importanti non tanto per i soldi che mettiamo nel nostro portafoglio o per la benzina che mettiamo nelle nostre vetture, quanto perché quei buoni benzina finiscono per essere l'unico sottilissimo filo che ci collega ancora all'articolo 14 e a quella rivendicazione giusta della zona franca che i valdostani fecero nel dopoguerra. Oggi avere una norma di attuazione sarebbe una cosa del tutto naturale.

Così come assume un valore simbolico avere una norma di attuazione sul Parco nazionale del Gran Paradiso, non perché noi si sia ostili a un Parco nazionale nato nel 1922 – Emile Chanoux già all'epoca, nei suoi scritti del 1923-33, sottolineava il rischio che si tenesse più in considerazione lo stambecco delle popolazioni locali – quanto perché non è possibile che in una parte molto grande del nostro territorio, quasi il 15%, non finiscano per agire le leggi regionali votate dal Consiglio Valle. Questo non è pensabile. Non è pensabile che in una logica di autogoverno dei valdostani ci sia una specie di zona neutra dove le leggi regionali, comprese quelle di tutela, devono essere sorpassate da persone che vengono scelte come Presidente e Direttore del Parco senza una logica di nomina elettiva.

Ma ci sono altre norme che noi aspettiamo dallo Stato: in materia di trasporto ferroviario o in materia archivistica. Noi rivendichiamo la delega sull'archivio di Stato e sulla Soprintendenza archivista perché non vorremmo mai che un giorno i documenti della nostra autonomia prendessero la strada dell'Archivio di Stato di Torino o addirittura in materia fiscale prendessero la strada direttamente per Roma, spogliandoci di una parte significativa dei documenti della nostra storia.

E poi le norme linguistiche, perché abbiamo visto nella norma di uso del francese nello Stato degli elementi di grandissima debolezza. Noi vogliamo un pieno riconoscimento, con norme di attuazione, del patois francoprovenzale, e anche alcuni maggiori riconoscimenti sull'uso del tedesco nella comunità Walser.

Gli aspetti finanziari sono importanti ed è per questo che noi riteniamo, e lo vedrete nel film, che non si possa pensare di riavere in prospettiva delle politiche del rubinetto che aprano e chiudano l'acqua dei finanziamenti a seconda della simpatia o dell'antipatia del momento. Noi pensiamo che oggi ci debba essere un'esazione diretta della fiscalità in Valle d'Aosta, smettendo questa storia che i nostri soldi vanno a Roma e tornano su con i nove decimi. Si tratta di una perdita di tempo, di un modo bizantino di operare. Riteniamo che ci siano delle materie essenziali, nelle quali noi dobbiamo poter contare uno sforzo finanziario anche da parte dello Stato.

L'alluvione ha significato una spesa incredibile per il bilancio regionale e non abbiamo potuto contare su una reale solidarietà dello Stato per tutta quella materia che va sotto il nome di difesa del suolo e che riguarda anche la messa in sicurezza, i Sindaci lo sanno bene, di quei versanti delle nostre montagne che talvolta sono a precipizio su dei centri abitati che sono stati mappati come zone rosse.

Ci sono poi altre questioni che noi intendiamo affrontare: siamo disponibili a una norma di attuazione, sugli uffici giudiziari, che eviti il rischio che prima o poi Aosta si trovi senza tribunale. Alcune bozze di riforma porterebbero al distretto di Torino tutta una serie di competenze. Il Giudice di Pace deve tornare come il vecchio giudice conciliatore nello Statuto di Autonomia pienamente nelle mani della Regione. Il Tar e la Corte dei Conti devono essere normati d'intesa, trovando una so-

SUITE PAGE 8

Un moment émouvant

«Montagnes Valdôtaines»

Rémy Herren

Dans le cadre des célébrations pour le 60ème anniversaire de notre Statut spécial, de nombreuses et importantes manifestations ont été organisées grâce à la volonté et à l'engagement de l'Administration régionale.

Nous ne devons tout de même pas oublier la contribution que les communes ont apportée. En effet, l'un des moments les plus touchants a été sans aucun doute le dimanche matin, 24 février, au Théâtre Giacosa où, au cours de la cérémonie officielle, le chœur des maires a exécuté l'hymne «Montagnes Valdôtaines». Cette belle initiative, qui a vu la participation de 26 syndics, a été pensée par Monsieur Fedele Belley, Syndic d'Aymavilles et grand passionné du chant choral. Le chœur, qui a été créé pour l'occasion, a été dirigé par le Syndic Albert Lanièce, Directeur du prestigieux chœur de Verrès. «Montagnes Valdôtaines», a été harmonisé, pour l'occasion, à deux voix, par lui-même. Signalons que le groupe s'est réuni cinq fois pour les répétitions.

«L'idée de chanter l'hymne officiel de notre Région – explique Belley – *est née pour donner notre petite contribution dans le cadre des célébrations, mais surtout pour faire passer un message très important, c'est-à-dire que les communes sont les premières chevilles de notre autonomie».*

Après la belle exécution de «Montagnes Valdôtaines», le Président du CELVA, Monsieur Diego Empereur, dans son discours, a lui aussi voulu souligner l'importance des communes dans le cadre d'une Région autonome et a utilisé la métaphore d'un chœur pour dire que chaque chanteur est comparable à une commune et que, tous ensemble, ils forment la Vallée d'Aoste. Entendre chanter tous les maires a été sans nul doute très émouvant! Qui sait, peut-être aura-t-on encore l'occasion de les entendre…lors de la fête de la Vallée d'Aoste, encore une fois pour témoigner leur attachement et leur dévouement à la Vallée d'Aoste et à ces citoyens.

Plan «Innovazione 2009»: le haut débit et l'e-Government

La VdA vers de nouvelles technologies

Dans trois ans, le profil technologique de la Vallée d'Aoste sera complètement redessiné. Grâce au Plan «Innovazione 2009», les nouvelles technologies feront partie de la vie quotidienne des Valdôtains. L'Administration publique régionale sera ainsi informatisée (e-Government), les citoyens pourront bénéficier des services en ligne offerts par cet organisme tandis que le haut débit recouvrira la totalité des 74 communes. Un projet ambitieux qui coûtera 77 millions d'euros. Le Plan a été présenté lors de la rencontre «Innovation 2009: e-Government et la société de l'information» qui a été organisée, le 27 février dernier, au Palais régional et durant laquelle sont intervenus Aurelio Marguerettaz, assesseur au Budget, aux Finances, à la Programmation et aux Participations régionales, Enrica Zublena, coordinatrice du Département Système Informatif de la Région du Val d'Aoste, Emilio Frezza responsable de l'Aire Infrastructures Nationales du Centre national pour l'Informatique dans l'Administration publique et Dario Di Zenobio, responsable de l'Aire Radio Communications de la Fondation Ugo Bordoni. Lors de la rencontre, l'assesseur Marguerettaz a souligné que: «*Les nouvelles technologies sont un puissant outil de croissance et de compétitivité aussi pour notre Région. Le Plan triennal 2007-2009 a pour ambition de faire de la Vallée d'Aoste une «e-Région» garantissant notamment à tous, un accès égal au réseau de haut débit. Créer un système interconnecté entre les différents organismes publics est devenu une priorité, dans le domaine surtout de la gouvernance et de la gestion des nouvelles technologies. Il s'agit d'un parcours difficile, compte tenu de la nécessité de surmonter l'attitude du repli sur soi-même. Dans ce contexte, il devient essentiel de supprimer les superpositions inutiles afin d'éviter les gaspillages*». Le Plan est le fruit d'un travail de concertation qui a vu la collaboration de différents organismes: la Région, le Conseil permanent des Collectivités locales, la Commune d'Aoste, l'agence Usl, le Conseil Régional, l'Université de la Vallée d'Aoste et la Chambre valdôtaine. «*C'est seulement en partageant les mêmes objectifs* – a voulu remarquer Marguerettaz – *que nous obtiendrons un succès. Le but est de créer des systèmes permanents, une synergie. Nous désirons maintenir un dialogue entre les organismes et l'Administration ne veut pas jouer le rôle de 'gardien du temple'*». Un point de vue également partagé par Emilio Frezza, responsable de l'Aire Infrastructures Nationales du Centre national pour l'Informatique de l'Administration publique qui, lors de la conférence, a souligné que: «*Le développement de l'e-Government et de la société de l'information doit s'appuyer sur une infrastructure télématique partagée, qui puisse permettre à tous les acteurs, publics et privés, au niveau national et local, de s'interconnecter de façon rapide aux standards technologiques de sécurité homogènes et très élevés*». L'innovation, le partage mais aussi l'information deviennent donc des données indispensables pour répondre aux besoins des citoyens dans une société qui est en perpétuelle évolution. Les principales orientations du Plan ont été constituées justement dans cette optique, comme l'a rappelé Enrica Zublena, coordinatrice du Département Système Informatif de la Région: «*Les points fondamentaux de cet important projet concernent surtout la modernisation de l'Administration publique, la simplification des rapports entre les organismes, les entreprises, les citoyens et, enfin, la valorisation du tissu socio-économique. Dans ce but, nous sommes en train d'étendre le haut débit sur le territoire, de proposer l'achat d'un ordinateur aux familles pour leurs enfants et, enfin, d'organiser des activités finalisées à la formation et à l'information*».
Un projet complexe et articulé comme le conclut Dario Di Zenobio, responsable de l'Aire Radio Communications de la Fondation Ugo Bordoni: «*Vise à permettre une convergence progressive des technologies numériques sur une plateforme unique qui puisse permettre d'utiliser des services multimédias de haut débit. Dans ce cadre, la Région du Val d'Aoste, grâce à ses caractéristiques culturelles, sociales et géographiques s'apprête à entamer positivement ce processus de transformation*».

Les trois piliers du Plan «Innovazione 2009» e-Government

L'administration publique
Le bon fonctionnement de l'Administration publique se répercute sur le développement de la productivité de l'Etat et, par conséquent, de notre Région. La possibilité d'interagir et de coopération entre les organismes, l'utilisation de la signature numérique, de l'archivage numérique des données, des plateformes multimédias pour le recyclage professionnel vont sûrement apporter des bénéfices à l'intérieur du système.

Les citoyens et les entreprises
Les protagonistes de l'e-Government sont surtout les citoyens et les entreprises. Les processus impératifs du Plan prévoient la possibilité pour les usagers de faire moins de queue aux guichets, d'avoir plus de transparences envers les actes, de diminuer la bureaucratie. Le Plan prévoit également une simplification des rapports entre l'Administration publique et les entreprises qui permettront ainsi la relance de la compétitivité du système productif. La progressive transformation numérique des services, la croissante informatisation des procédures administratives et leur simplification sont les bases pour favoriser une récupération sur l'économie.

Le haut débit
L'arrivée d'Internet a apporté d'importants changements à l'intérieur de la société.
En VdA, la connection a une pénétration majeure au fond de la vallée tandis que les vallées latérales sont moins concernées par les procédés de modernisation. Le Plan prévoit que fin 2008, 96% de la population valdôtaine puisse accéder à internet grâce au haut débit, un système qui permettra de transmettre davantage de données en même temps et de façon plus rapide.
Et cela sera possible grâce à un protocole d'entente signé, en 2007, entre la Région Val d'Aoste et Telecom Italia. L'utilisation du haut débit en Vallée d'Aoste prévoit la naissance de nouvelles opportunités étudiées «ad hoc» pour améliorer la qualité de la vie des citoyens. Parmi les domaines les plus concernés: ceux de la santé, des politiques sociales, du tourisme, de la culture et de l'éducation.

alla detrazione del 55% ci pensiamo noi!
tecnoserramenti
SERRAMENTI - PORTE
Via Roma, 7 - Aosta
Tel. 0165 31011 - Fax 0165 40206
Fabrizio Cerise Tel. 335 6122948
tecnoserramentiaosta@tin.it

Fornitura
e posa in opera di:
serramenti esterni
porte interne
portoncini
Preventivi gratuiti
Possibilità di sostituzione
senza opere murarie
beneficiando del
contributo regionale per il
contenimento energetico
GAROFOLI GROUP
GAROFOLI Gidea
MUSUMECI S.P.A.

LA BOÎTE AUX LETTRES

Les articles paraissant sous cette rubrique n'engagent pas la responsabilité de la rédaction

Réponse aux «Amis du patois»

Le Centre d'Etudes « René Willien » de Saint-Nicolas se pose comme objectifs la promotion du francoprovençal et de la civilisation alpestre ainsi que l'étude scientifique de la langue et de l'ethnologie valdôtaine depuis plus de 40 ans.
En vue de cela, par ses seules forces ou, le plus souvent, en collaboration avec le BREL, il a une activité intense, dont les principales initiatives sont:

a) Gestion du siège à Saint-Nicolas et accueil des visiteurs et des chercheurs.
b) Bibliothèque spécialisée.
c) Concours Cerlogne (Journées d'information, suivi dans les écoles, fête finale, catalogage et conservation des travaux.)
d) Publications diverses.
e) Organisation et participation aux *Fêtes internationales du patois*.
f) *Conférence scientifique annuelle* avec la participation de spécialistes du Val d'Aoste, de Savoie, Valais et Piémont pour développer un thème proposé.
g) *A l'ombre de Cerlogne*, conférences bimestrielles pour encourager les jeunes à se préparer, à écrire et à parler en public d'arguments valdôtains.
h) L'exposition thématique annuelle au Musée Cerlogne
i) L'Atlas des Patois Valdôtains
j) Les Cours de l'*Ecole populaire de patois*
k) La participation à de nombreux colloques ou commission de travail (notamment celle pour l'enseignement du francoprovençal à l'école)
l) Les échanges et contacts avec des associations comparables dans l'aire francoprovençale.
m) La publication d'un Bulletin semestriel d'une centaine de pages avec des comptes-rendus d'activités, des articles de divulgations et scientifiques, connu et apprécié même hors Vallée

Réunis à Saint-Nicolas le 26 février 2008, lors d'une séance ordinaire, les membres du Bureau de présidence du Centre, après avoir pris connaissance d'un appel pour la récolte de signatures contre une prétendue nouvelle graphie dite italianisante, récolte proposée par un groupe de personnes se définissant les «Amis du patois»
SOULIGNENT
que, tout en se portant bien mieux que dans le restant de l'aire francoprovençale, le patois en Vallée d'Aoste doit résoudre de gros problèmes (abandon de la part des locuteurs mêmes, italianisation de ses structures et de son vocabulaire) certainement plus importants que ceux de la graphie et il a besoin de la collaboration de toutes les forces disponibles.
RAPPELLENT
qu'Ernest Schulé, fondateur du Centre et éminent dialectologue, dans la brochure évoquée par les "Amis du patois" dans leur texte, il écrit en exergue « L'orthographe n'est qu'un habit, qui sied plus ou moins bien. A elle seule elle ne fait pas la valeur d'un texte ».
PRÉCISENT
que Cerlogne, patoisant et francophone militant, a adopté aussi plusieurs solutions graphiques qui s'écartent du système français et, qu'en plus, il a même reproché au chanoine Bérard d'employer «une graphie pour donner aux mots un son plus français et moins italien» et qu'il conclut en disant « Voulant ainsi faire lire le patois à la française, on le rend sombre… »
DÉCLARENT
qu'avec ces quelques précisions, ils considèrent la question close, n'ayant aucune intention d'alimenter des polémiques stériles sur des problèmes secondaires, qui pourraient ralentir ou nuire aux réalisations concrètes pour notre patois.

Centre d'Etudes « René Willien »

DÉCÈS

La section de l'Union Valdôtaine de Cogne

a le regret de faire part du décès de

Madame **Anita Leontina PERROD**
épouse SAVIN
âgée de 60 ans

La communauté unioniste de Cogne présente ses sincères condoléances à son époux Aldo, membre du Comité de Direction de la section, à sa fille Lucrezia avec son époux Franco et à ses petits-enfants Asia et Mattia, à sa sœur Vitalina, à son neveu Nicola, ainsi qu'aux autres parents.

NAISSANCE

La section de l'Union Valdôtaine de Pollein

a la joie d'annoncer
la naissance de

Henri BIANCHI

qui est venu réjouir le foyer
de Luca (maire-adjoint)
et Giusy Bal

La communauté unioniste de Pollein présente ses félicitations aux heureux parents et souhaite, au petit Henri qui vient de naître, une vie heureuse et prospère.

Le temps passe et les stratégies changent

Stefano Aggravi

Certaines signatures ne sont plus à la mode. Cette fois non, personne ne signera un accord préalable avec M. Veltroni. Le «Galletto» a fait son choix. Rien à dire sur cette décision, chacun fait comme il l'entend. Mais quelques doutes, quelques perplexités naissent dans la tête des hommes pensants. En effet, le résultat des référendums n'est pas si loin de nous et tout le monde se rappelle que la première proposition de loi concernait les alliances préalables qui, selon certains, doit être la raison de vie d'une démocratie moderne. Sincèrement, je n'ai jamais aimé l'adjectif «moderne» avant le substantif «démocratie» car le concept de démocratie est hors du temps, mais il s'agit d'une opinion toute personnelle. On doit au contraire comprendre ce qui est arrivé maintenant pour avoir déterminé ce changement de stratégie. Oui car je trouve un peu difficile à comprendre le pourquoi de ce choix fait par ceux qui, jusqu'à hier, voulaient insérer avec force cette procédure dans notre loi électorale. Un point qui a bien sûr aussi été prévu par la réforme de la loi électorale de l'année passée, mais d'une manière qui ne bloque pas tout le système, comme cette proposition le prévoyait au contraire. Mais je n'ai pas l'intention de revenir sur cet argument. Je voudrais simplement comprendre de manière générale, comme je le disais précédemment, le pourquoi de ce choix. D'un côté il y a ceux qui, comme le président du PD valdôtain, ne se préoccupent pas de la chose ; pour lui, ce qui est important est que les deux re-nouveaux candidats ont confirmé leur position dans le centre-gauche. Pas plus. Dans le même temps, il n'a pas perdu l'occasion pour attaquer d'autres forces, précisément l'Udc qui va se fédérer avec Stella Alpina et l'Udeur qui est une des composantes de la Fédération qui, selon lui, sont de vrais ennemis des autonomies. Belles paroles pour qui coure avec les Communistes et les Verts, que nous tous connaissons pour leur point de vue à l'égard des autonomies et en particulier des Régions à Statut spécial. Un choix bien différent de M. Veltroni qui au contraire a décidé de ne pas avoir d'accords, cette fois, avec l'extrême gauche. Un PD binaire, donc. Mais des affirmations de ce genre ne changent pas les choses. Le doute reste et a probablement une seule réponse ou bien deux. La première est de nature interne au «Galletto». Oui, cette fois, au niveau italien, la gauche n'est pas unie. D'un côté, en effet, il y a le PD qui propose comme candidat à la présidence du Conseil des Ministres l'ex maire de Rome, Walter Veltroni, et de l'autre il y a la «Sinistra Arcobaleno» qui propose comme candidat l'ancien Président de la Chambre des Députés Fausto Bertinotti. Au contraire, ces forces politiques en Vallée font partie de la même alliance. Donc, avec qui auraient-ils pu signer des accords? Sans doute pas avec tous les deux! La deuxième est de nature toute stratégique et sans doute déterminé par la toute dernière expérience. Sans vouloir enseigner quoi que ce soit à personne, je crois que, dans le bien, mais surtout dans le mal, la stratégie passée du «mani legate» a démontré que d'une manière ou d'une autre, la conduite de nos représentants à Rome a été influencée par le choix de signer un accord préalable avec la coalition qui soutenait l'ancien Président Prodi. Surtout dans le climat qui a caractérisé cette dernière législature. Je souhaite que ces deux réponses synthétiques puissent en partie donner une vision plus concrète du choix fait par la coalition de centre-gauche. Mais qu'il me soit permis aussi de donner un petit jugement final. Qui, dans la dernière campagne électorale, a critiqué le choix fait par la liste « Vallée d'Aoste » de ne signer d'accord avec personne? Et en particulier, qui fait partie des forces cités précédemment devrait nous expliquer, maintenant, sa position envers ce choix. Nous de notre côté, nous avions déjà bien choisi la dernière fois.

SUITE DE LA PAGE 5

Allocution du président Caveri lors des célébrations des anniversaires du Statut spécial et de l'Autonomie

luzione ragionevole che in qualche maniera possa, da una parte, fare giustizia dell'importanza della giustizia amministrativa e della giustizia contabile, e dall'altra, tener conto dell'antica tradizione autonomistica della nostra Valle.
C'è poi un tema che ci è stato particolarmente caro in questi anni, che è il riconoscimento pieno della possibilità della Valle d'Aosta di far parte del mondo della francofonia. Noi oggi siamo "invités spécial" ai Sommets de la Francophonie: questo perché il Governo non ha mai ceduto alle nostre richieste di adesione dell'Italia alla francofonia. Non ci hanno mai presi sul serio ritenendo che questa fosse in qualche maniera una bizzarria. In realtà non lo è. Non lo è per la semplice ragione che persino nell'attuale Costituzione italiana, nell'articolo 116, la dizione della Valle d'Aosta, dal 2001, è bilingue, Valle d'Aosta-Vallée d'Aoste. Noi riteniamo quindi di dover chiedere l'adesione dell'Italia alla francofonia, e credo che il Presidente della Regione pro-tempore debba partecipare a pieno titolo a questa assise, probabilmente con un rappresentante del Governo italiano come dovrebbe essere logico. Guardate che dal punto di vista della politica internazionale per noi così piccoli, poter avere la finestra della francofonia, è un elemento essenziale per evitare il rischio di chiuderci all'interno delle nostre montagne. Ma questa è anche l'occasione per lamentare la cattiva qualità di molti servizi dello Stato: l'Anas, con un compartimento finto che non ha disponibilità finanziaria, che non ha personale, le società ferroviarie Trenitalia, Reti ferroviarie italiane e Centostazioni, che si comportano con la Valle d'Aosta come se fosse l'ultima provincia del Piemonte. Le Poste, che hanno un atteggiamento vessatorio nei confronti della Valle d'Aosta facendo sempre i calcoli sulla redditività dei servizi postali anche dei comuni più piccoli, dove per antonomasia non può esserci una redditività.
Ma queste medesime società di concessione sono quelle società che guadagnano un mucchio di soldi nelle grandi città e le concessioni pubbliche sono per definizione qualche cosa che deve essere garantito all'universalità dei cittadini. E poi società legate allo Stato in concessione. Io trovo degna del Congo belga, l'idea che la sede principale del Traforo del Monte Bianco e della Rav restino a Roma. E' veramente un atteggiamento nei confronti di una Regione autonoma che lascia francamente allibiti.
Noi dobbiamo proseguire dunque il cammino per una maggiore efficienza della pubblica amministrazione, con il ridisegno delle competenze degli Assessorati, con formule di maggior decentramento sul territorio in collaborazione con i Comuni, con una razionalizzazione logistica di una Regione che è esplosa in troppe sedi. Aosta, nostra capitale, deve avere l'attenzione dovuta in quanto erogatrice di servizi per il resto della nostra Valle.
Sono molti gli elementi da questo punto di vista: l'ospedale a est che diventerà una cittadella della sanità; tutta l'area Cogne, che significa nuovi servizi e una nuova reindustrializzazione e penso anche all'utilizzo diverso della tangenziale che potrebbe essere aperta a tutti i comuni dell'envers, immaginando che i pendolari finalmente si possano in qualche modo attestare nell'area Cogne per evitare di entrare nella città di Aosta; penso ad Aosta, città universitaria con la Testafochi, che sarà una cittadella della cultura e potrebbe ospitare anche gli archivi storici e ciò in sinergia con quel centro di ricerca e di studio che sarà la ex Brambilla di Verrès. E poi la cultura: l'area megalitica di Saint-Martin-de-Corléans, la zona romana del teatro e della Porta Praetoria, Aosta dall'antichità più profonda, città di musei, di chiese, di tradizioni. Ma tutto ciò in un quadro di modernità in cui il web, la rete, è una realtà molto forte. Dobbiamo avere un'attenzione crescente nei confronti delle nuove tecnologie laddove siano utili per i cittadini e per le imprese.
Ferrovia, aeroporto, strade, circonvallazioni, svincoli, sicurezza dei cittadini.
Da questo punto di vista possiamo oggi dire quanto fu preveggente l'idea all'Einaudi di avere un Presidente della Regione con funzioni prefettizie.
E ancora, il lavoro, che viene percepito dai valdostani come il tema più importante per la loro vita, ma con attenzione alle fasce più deboli; penso ai disabili, penso a una società che invecchia, penso all'arrivo che sarà sempre più massiccio di immigrati, ai fenomeni di nuova povertà ai quali dobbiamo reagire senza assistenzialismo ma immaginando di offrire alle persone e alle famiglie delle opportunità.
Noi siamo l'Europa della prossimità, siamo l'Euroregione, siamo la Regione che ha più reti di collaborazione con le altre regioni europee, siamo la Regione capofila, in Italia come nel mondo, per i temi della montagna. Un'Europa che ci offre molte opportunità con i fondi comunitari, che dovremmo saper sfruttare nel periodo di programmazione 2007-2013. E poi il grande tema dell'economia, piccole e medie imprese, artigianato, agricoltura, turismo, tutto ciò che in qualche maniera incarna il futuro della nostra Regione.

Mais la chose la plus importante, et on le verra dans le film, c'est la cohérence avec notre idée du fédéralisme. Le fédéralisme est une chose importante : parfois on nous demande « mais êtes-vous réellement fédéralistes ?». Il suffit de regarder l'organisation financière vis-à-vis des collectivités locales pour avoir une réponse claire.
Mais, comme je le répète à chaque fois, le fédéralisme n'est pas seulement une attention à l'égard

de l'organisation constitutionnelle et institutionnelle, même si nous avons été les premiers à demander une réforme fédéraliste de l'Etat italien et nous nous sommes battus un peu partout pour une Europe réellement fédéraliste. Le fédéralisme, c'est la reconnaissance de la personne, surtout pour notre fédéralisme, le fédéralisme intégral qui est étroitement lié au fédéralisme personnaliste. Le principe de la subsidiarité – subsidiarité verticale, subsidiarité horizontale – qui touche aux personnes et bien sûr comme je disais aux institutions politiques.
C'est pour cela que nous sommes, dans le bref passage de notre vie, tout simplement des héritiers, qui regardent vers le futur en sachant que notre force est dans les racines de notre communauté et dans notre capacité de donner à notre Vallée d'Aoste un petit élan pour pouvoir dire avec fierté «Vive la Vallée d'Aoste!».

Luciano Caveri

LE CALEPIN

par Lucien Caveri www.caveri.it

Des symboles peuvent-ils faire peur? Il paraît que oui si nous écoutons ceux qui pensent que le fait d'arborer le drapeau valdôtain ou de chanter Montagnes Valdôtaines serait une sorte d'exhibition caricaturale d'un nationalisme ridicule. Nous devrions en somme nous contenter du drapeau tricolore italien et de l'hymne de Mameli. Si nous creusons un peu plus, cet agacement dérive de l'autonomie spéciale et des privilèges (interprétés, bien évidemment, de façon négative) dont jouissent – injustement – les Valdôtains.
C'est la confirmation que nous pouvons nous protéger des méchancetés, alors que pour la stupidité il n'existe aucun antidote, surtout lorsqu'elle se teinte des couleurs plus ou moins avancées de la xénophobie et du racisme. En 2011, l'Italie célébrera les 150 ans de son Unité. Selon une habitude consolidée lorsque des fonds publics sont alloués, l'assaut à cet anniversaire a débuté: sous peu, à Turin, où tout a commencé, des initiatives rappelant les événements qui se sont déroulés il y a un siècle et demi. Ces célébrations serviront aussi à faire le point de la situation sur la difficulté de construire une identité nationale dans le temps, avec la nouveauté, qui n'a rien de banal, de la citoyenneté européenne et de l'agonie du nationalisme du passé. Ce nationalisme qui, sous les visages féroces du fascisme, se proposait de déraciner les Valdôtains déjà marginalisés aux limites du nouvel Etat national et privés en 1860 des «cousins» de la Savoie francophone et devenant ainsi une minorité linguistique. Une Italie libérale qui avait sciemment refusé le tournant régionaliste et avait fait de la Vallée une appendice dénouée de toute forme digne de l'ancienne autonomie et appauvrie dans ses possibilités de développement, et obligeant les Valdôtains – des montagnards réduits à la misère – à émigrer dans le monde pour tenter leur chance.
Je voudrais tout d'abord vous rassurer sur le fait que nous avons envoyé une seule demande de financement dans le cadre des célébrations de l'Unité d'Italie: il s'agit de l'argent nécessaire pour une partie du projet de valorisation du château de Sarre, qui a été – après les événements enchevêtrés et dramatiques liés à sa construction – l'une des résidences pour les vacances de la Maison de Savoie.
La Maison de Savoie, qui a lié son destin à la Vallée pendant un millénaire, a été, entre autres, la clé de voûte dans les vicissitudes italiennes du XIX^{ème} siècle. La Vallée d'Aoste, tout comme le wagon d'un train en marche, se trouva soudainement insérée dans un processus historique où la Maison de Savoie, de petite famille noble à cheval des Alpes, s'est retrouvée à incarner politiquement le projet contradictoire d'unité jusqu'à obtenir le blason de «Roi d'Italie» dans le lent et inexorable déclin d'une dynastie balayée en 1946 par l'arrivée de la République. Un choix auquel les Valdôtains avaient adhéré à large majorité. Le 60ème anniversaire de l'Autonomie, qui a suscité les chagrins des anciens comme des nouveaux ennemis – surtout de ceux venant de l'intérieur, à droite comme à gauche -, nous a offert des moments d'étude et de réflexion. J'ai bon espoir que la même chose se passe pour les quelques 80 ans et plus qui vont de la proclamation de l'Unité d'Italie au décret du lieutenant du Royaume. Le 7 septembre 1945, date pleine de significations historiques (Saint-Grat et les audiences de la Maison de Savoie dans le Duché d'Aoste) marque le point de départ de notre autonomie contemporaine et coïncide avec le point d'arrivée du long rapport avec la Maison de Savoie. Nous découvrirons alors que c'était une période marquée par de grands débats et par de féroces polémiques, qui créa, dans le monde valdôtain, cet humus culturel et ce climat politique qui conduit tout droit, dans la casualité des vicissitudes historiques, à la Vallée d'Aoste d'aujourd'hui.

SUITE DE LA PAGE 1

Vers les élections politiques

indépendamment de l'appartenance des candidats à un parti. Les quatre unionistes qui avaient proposé leur candidature répondaient tous à ces critères et cela a convaincu nos alliés et nous aussi à nous orienter vers la solution adoptée.
Cela ne veut pas dire que notre coalition a déjà remporté ces élections, bien au contraire. La leçon de 2006 devrait nous faire comprendre que pour gagner, il ne suffit pas toujours d'avoir des noms importants dans la liste.
A côté de cela, il faut à mon avis, un projet politique crédible, capable de susciter la confiance des électeurs et de tracer une action plus efficace et rentable que celle de nos adversaires. Il faut proposer des candidatures, le plus possible compatibles, capables de rassembler notre électorat et de convaincre les indécis.
Il faut présenter un programme électoral concret, fondé premièrement sur les thèmes liés au maintien et au renforcement de notre autonomie et de notre particularisme mais également sur les grands thèmes qui touchent la majorité des Italiens et donc aussi des Valdôtains : les impôts, l'emploi, les retraites, l'environnement, l'immigration, la sécurité, le coût de la vie et les coûts de la politique, etc.
Il faut affronter la prochaine campagne électorale avec humilité, faire connaître nos idées et nos programmes à travers des rencontres dans toutes les communes, écouter les gens, employer des systèmes de communication et de propagande plus modernes et efficaces.
Il faut que la compagne électorale soit une période de confrontation d'idées et d'idéaux et que celle-ci se déroule dans un climat de respect face à nos adversaires (si possible réciproque), qui doivent être contrastés sur le plan de la crédibilité du projet politique, des idées que ceux-ci expriment et sur la conformité des hommes à qui nous proposons d'interpréter ce projet au sein des institutions nationales.
Tout cela demande un effort important, que nous devons prouver être tout à fait capables de réaliser, qui doit mobiliser les électeurs, obtenir leur suffrage et permettre à la coalition autonomiste de remporter ce rendez-vous électoral important.
Il est évident qu'un échec aux prochaines élections politiques risquerait d'avoir des conséquences négatives y compris sur le résultat des élections régionales du mois de mai.
C'est pour cela que sur le résultat des prochaines élections se joue une partie importante pour l'avenir de notre Mouvement et de ses alliés.

Claudio Brédy